

LA
SEMAINE COMMERCIALE

90-92 COTE DE LA MONTAGNE

QUÉBEC, VENDREDI, 18 JANVIER 1895

ABONNEMENT A

" LA SEMAINE COMMERCIALE "

Par année..... \$2.00

Pour 6 mois..... 1.00

Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
Les avis de discontinuation d'abonnement, —
il en sera de même des avis de changement d'a-
dressa, — ne vaudront que s'ils sont adressés di-
rectement au bureau du journal, par écrit ou
autrement.

MILLE pour CENT

Voilà, sans forfanterie, ce qu'offre la SEMAINE
COMMERCIALE à ses abonnés.

Songez qu'un seul des renseignements conte-
nus dans les dix dernières pages de ce numéro,
peut vous sauver des centaines de piastres, et
nous donnons toutes les semaines des mil-
liers de ces items, tout cela pour \$2.00 par année.

Prière à chacun de nos abonnés de faire signer
le bulletin que voici par un de ses confrères dans
le commerce ou les professions, et de nous l'en-
voyer.

Je, soussigné, m'engage payer sur demande
aux éditeurs la somme de..... piastre,
pour..... mois d'abonnement à la SEMAINE
COMMERCIALE.

Nom.....

Résidence.....

AUX ABONNÉS

Prière de consulter le coupon d'adresse collé
sur la première page du journal. La date in-
scrite en regard de votre nom indique jusqu'où
votre abonnement est payé. Evitez-nous, s.v.p.,
des frais de correspondance inutile, et renouvelez
votre abonnement à l'échéance.

BARTHE & THOMPSON.

L'INDUSTRIE DE LA PULPE DE
BOIS

La décision récente et finale des auto-
rités douanières à Washington en faveur
des fabricants et exportateurs de pulpe
de bois du Canada, à propos de certaines
surestimations qui se sont produites à la
douane de la ville de Détroit, nous amène
à traiter, à certains points de vue, le sujet
important de l'industrie de la pulpe et du
papier dans notre pays.

Il nous fait plaisir d'associer à ce sujet
le nom de l'honorable Joly de Lotbi-
nière ; car il ne peut que prêter plus
grande autorité à notre article. En effet,
l'on sait que M. Joly s'est occupé toute sa
vie de l'étude et de l'exploitation de nos
ressources forestières, de leurs conditions
économiques, et qu'il peut être regardé
comme l'un des experts les plus autorisés
en matière dont le continent américain
s'honore. Il a le culte de la forêt, pour
les riches essences qui la constituent dans
notre pays, et y voit, avec raison, une
source inextinguible de revenu, pourvu
toutefois qu'on l'environne de tous les

soins qu'elle exige. Pour lui, la forêt
n'est pas simplement affaire de sentimen-
talité, mais une question d'exploitation,
de rapport ; à côté de l'amateur, on ren-
contre chez lui l'économiste, l'industriel.

Il y a quelques semaines, M. Joly pu-
bliait dans des journaux de Québec une
lettre au sujet de l'industrie de la pulpe,
au cours de cette lettre, il ne pouvait
s'empêcher de déplorer la politique admi-
nistrative des bois et forêts de la province
qui permet ou tolère la coupe, sans dis-
cernement, d'arbres jeunes ou vieux, de
l'épinette sur les terres de la couronne
pour l'exportation aux Etats-Unis où elle
est convertie en pulpe. Ce serait à demi-
mal, disait-il, si les habitants du pays re-
tiraient de cette exploitation toute la
plénitude du profit qui devrait leur reve-
nir ; si l'épinette ainsi abattue était trans-
formée sur place en pulpe et en papier,
nous aurions alors une industrie qui em-
ploierait bien des bras, ferait vivre mainte-
famille.

Un moment, il n'y a pas longtemps, on
a cru que le gouvernement de la Province
avait saisi le point faible de la situation,
et essayé de lui donner bonne contenance
en décrétant une augmentation du droit
de coupe sur le bois de pulpe non con-
verti en pulpe dans la province ; mais il a
bien fallu revenir de cette illusion, lors-
que, peu de temps après, se ravisant mal-
heureusement, il révoqua cette augmen-
tation de droit.

Qu'est-il donc survenu de si grave, qu'il
lui a fallu abandonner cet acte de sage
politique ? A-t-il agi sous une certaine
pression ? Si tel est le cas, d'où cette pres-
sion est-elle partie ? Les exportateurs de
bois peuvent-ils assurer qu'ils sont com-
plètement étrangers à ce changement de
front ?

Supposons, fait observer M. Joly, que
l'Angleterre, au lieu d'exploiter elle-même
ses riches mines de houille et de fer, com-
me elle le fait, inviterait les peuples voi-
sins à venir exploiter eux-mêmes et em-
porter chez eux les produits bruts de ces
mines pour les y préparer pour le com-
merce ; ne commettrait-elle pas là un acte
d'impardonnable imprévoyance, de folie
même ? Que fait donc autre chose le Ca-
nada ?

On peut alléguer comme raison de cette
politique que le Canada ne doit pas être
en reste de courtoisie avec son voisin des
Etats-Unis qui, lui, a bien voulu abolir
les droits d'entrée qu'il imposait naguère
sur le bois des scieries canadiennes. Dans
cette concession réciproque, les Américains
n'ont fait à notre avis que donner un
œuf pour avoir un bœuf. Il est un fait
incontestable : c'est que le bois marchand
se fait de plus en plus rare aux Etats-
Unis, que les forêts du Michigan et du

Wisconsin sont à peu près épuisés, et
qu'il faut, coûte que coûte, aux Américains
venir s'approvisionner chez nous : de ce
côté-ci de la ligne quarante-cinquième,
nous déployons à l'égard de ces spécula-
teurs, avec la plus entière bonhomie, une
courtoisie fort préjudiciable à nos intérêts,
et dont ils ne font assurément pas
montre à notre égard, pour cette raison,
si les rôles étaient renversés.

M. Joly est lui-même un exportateur
de bois aux Etats-Unis ; cependant il a
toujours été opposé à l'abolition du droit
d'exportation sur les billots de sciage, et
il a invariablement prétendu qu'il est
infinitement préférable, dans l'intérêt de la
Province et du pays, que les fabricants de
bois canadiens paient aux Etats-Unis des
droits d'entrée, quelque élevés qu'ils puis-
sent être, que de permettre aux Améri-
cains d'emporter, sans bourse délier, nos
bois bruts, pour les manufacturer chez
eux.

En dehors de ces concessions mala-
droites et préjudiciables, nous traitons
nos ressources forestières comme si elles
ne devaient jamais s'épuiser ; c'est la
fatale bévue renouvelée de l'égoûtement
de la poule aux œufs d'or. Du train que
nous y allons, nos forêts auront un jour
le sort des forêts du Michigan et du Wis-
consin. C'est notre devoir de journaliste
de jeter dès maintenant un cri d'alarme,
alors qu'il est encore temps de parer à
cette ruineuse éventualité.

Le pays situé au septentrion de la Pro-
vince et plus particulièrement de la ville
de Québec et qui s'étend jusqu'aux bords
de la rivière East Main, limite naturelle
et logique de la province, qui déverse ses
eaux dans la baie James, abonde en épi-
nette et autres essences. Il couvre une
superficie territoriale aussi grande que la
France, et offre un champ illimité à l'in-
dustrie du bois de pulpe et du papier.
Dans cette vaste région, des rivières sans
nombre offrent en cents endroits divers
le pouvoir moteur le plus économique qui
se puisse trouver pour des fabriques de
toutes sortes, surtout des fabriques de
pulpe et de papier.

Quelle merveilleuse ressource à exploi-
ter lorsque l'on sait que cinq dollars va-
lant de bois de pulpe rapportent quarante
dollars lorsque cette pulpe est transformée
en papier ! N'y a-t-il pas là un facteur
puissant pour la colonisation de ce terri-
toire et pour la formation graduelle d'é-
tablissements, destinés à devenir, dans le
commerce, des tribulaires des grands cen-
tres de la province échelonnés sur les rives
du Saint-Laurent ?

Mais, si l'on veut activer pareil déve-
loppement, faut-il encore protéger ce qui
peut en constituer la source primordiale
La coupe du bois en billots est